AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C0808
FR0000066680-FS0453

16 mai 2019

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VIDELIO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 mai 2019, la société anonyme Gonset Holding[1] (9 rue des Remparts, 1400 Yverdon-les-Bains, Suisse) a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 mai 2019, les seuils de 15% des droits de vote et 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société VIDELIO et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession hors marché, par le déclarant, de la totalité de ses actions VIDELIO au profit de la société Crozaloc[2].

[1] Contrôlée par M. Pierre Gonset.
[2] Cf. notamment D&I 219C0807 du 16 mai 2019.